

CONSEIL SYNDICAL DU CANAL DE CARPENTRAS

CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE
CONVOCATION DES SYNDICS TITULAIRES UNIQUEMENT

COMPTE RENDU DE REUNION DU 15 Décembre 2020

Présents : Mme et MM. GUILLAUME Alain (Président), REY Hubert (Vice-Président), CAIZERGUE Annie, ETCHEBERRY Philippe, GONTIER Pierre, ROUX André (Syndics)

Syndics Titulaires ayant donné procuration :

M. ALAMERCERY Michel à M. ETCHEBERRY Philippe

M. DANY Jean Claude à M. GUILLAUME Alain

M. GRANGET Pascal à M. ROUX André

M. MAZOYER Sébastien à M. REY Hubert

Mme TRAMIER Brigitte à M. GONTIER Pierre

Absents Excusés : M. BON Alain, LEYDIER Daniel, SALVADORI Jean Marie, VATON Bernard, BEZERT Gaby, COURBET Pierre (Syndics)

Alain GUILLAUME, Président de l'ASA, reçoit les syndics titulaires dans la salle de réunion du canal de Carpentras, le quorum étant atteint, il ouvre la séance de ce conseil syndical. Etant donné la crise sanitaire et l'impossibilité d'avoir à disposition une salle assez grande pour recevoir l'ensemble des syndics, le choix a été fait de n'inviter que les syndics titulaires à cette réunion en présentielle. Les documents préparatoires à cette réunion ont été envoyés à l'ensemble des syndics.

Validation du compte-rendu de la séance précédente

M GUILLAUME rappelle que le compte-rendu de la séance du 6 octobre 2020 a été envoyé par courrier à chacun des syndics avec la convocation à la présente réunion. Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Saison d'irrigation 2020

La saison d'irrigation 2020 s'est déroulée sans problème d'approvisionnement en eau. Le déstockage dans Serre-Ponçon n'a débuté qu'au mois d'Aout pour s'achever début septembre.

Une baisse de température en septembre et l'arrivée de précipitations ont entrainé un arrêt du déstockage au 10 septembre.

Le volume total déstocké par les canaux des Bouches du Rhône et du Vaucluse est faible et s'élève à 29 Mm3.

La consommation annuelle du Canal de Carpentras sur la Durance a été de 69,6 millions m3 (Consommation très proche de 2019)

La consommation annuelle sur le Rhône a été de 1,01 millions m3

Les consommations en eau 2020

Prélèvements d'eau sur le Rhône (secteur Piolenc-Uchaux)

Les relevés de compteurs ont été effectués et font apparaître une consommation totale d'environ 595 760 m3 :

Consommation Agricole: 451 997 m3
Consommation Jardins: 143 763 m3
Consommation totale: 595 760 m3

Prélèvements d'eau sur la Durance (secteur canal de Carpentras)

Les relevés à disposition ne sont encore que partiels mais plus de 95% des consommations des compteurs ont été intégrés :

Consommation Agricole: 4 482 805 m3 Consommation Jardins: 2 137 015 m3 Consommation totale: 6 702 271 m3

La consommation relevée sur les secteurs sous pression enregistre une baisse importante de 17% par rapport à 2019, année de très forte consommation.

Sur le réseau gravitaire, le périmètre gravitaire diminue du fait des modernisations du réseau en cours :

2020 2019

Périmètre 4039 ha 38 a 70 ca 4118 ha 15 a 96 ca

EVOLUTION DES RESEAUX

Le périmètre global de l'ASA a augmenté de 96 ha via à un arrêté préfectoral validé en aout 2020.

- 283 bornes ont été installées au total sur l'ensemble du périmètre : (271 secteurs Carpentras 12 secteur Piolenc)
- Forfaits: +66
- Déposes : +18 bornes et robinets sur Carpentras, 0 borne sur Piolenc

Demandes de subvention

- : Demande de subvention des postes de chargés de mission 2021 – Elaboration d'un deuxième contrat de canal :

De 2012 à 2017, deux chargées de mission de l'ASA ont mis en œuvre les opérations du contrat de canal du Canal de Carpentras. Les années 2018, 2019 et 2020 ont été des années de transition et de réflexion sur la poursuite de cette démarche avec les partenaires financiers.

Ces derniers ont apporté leur soutien à l'ASA pour poursuivre cette démarche et élaborer un contrat de canal n°2. L'élaboration du contrat de canal n°2 est aujourd'hui en cours de finalisation. L'année 2021 sera donc l'année de lancement du contrat de canal n°2 et le début de sa mise en œuvre.

Les chargées de missions qui se consacreront à la réalisation de ces missions en 2021 pour 1.2 ETP sont :

- Mélanie RICHARD (Chargée de mission-Adjointe de direction) pour 1 ETP
- Sandrine PIGNARD (Directrice) pour 0.2 ETP.

Le cout estimatif de la réalisation de ces missions par les chargées de mission s'élève à environ 87 968 € (couts salariaux + charges de fonctionnement) pour l'année 2021.

Le Président expose le plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre de ces missions :

Le conseil syndical valide à l'unanimité cette demande de subvention

- Réalisation d'un diagnostic du tunnel :

Le canal principal est jalonné d'ouvrages d'art datant de 1860, comme le tunnel des Garrigues situé sur la commune de Sarrians. Cet ouvrage de par sa configuration, est unique sur le canal. Il s'agit d'une galerie en pierres de tailles d'une longueur de plus d'un kilomètre qui permet à l'eau du canal de passer sous le plateau des Garrigues de Sarrians.

Cet ouvrage est inspecté à chaque période hivernale par les agents du canal pour son entretien. Depuis deux hivers, des désordres d'ordres physiques et géotechniques ont été observés. L'axe du radier s'est élevé de plusieurs dizaines de centimètre, déchaussant les pierres de tailles et impactant certainement sur la stabilité générale de la galerie. Ce phénomène s'étend pour l'instant sur environ 80 mètres linéaires, mais il semble évolutif tant sur le linéaire que sur l'élévation du radier.

Ces désordres, s'ils continuent à évoluer, ne seront pas sans conséquences sur le service d'irrigation rendu puisqu'ils viennent impacter la gestion hydraulique du réseau. Face à cette situation préoccupante, il est indispensable de mener une étude visant à diagnostiquer la nature des désordres qui surviennent sur cet ouvrage et leur gravité ainsi qu'à estimer leurs évolutions dans le temps. Il sera ainsi possible d'identifier le type de travaux à mettre en œuvre si nécessaire, leur cout et leur planification pour assurer la sécurité du service d'irrigation pour les prochaines années.

Cette étude de diagnostic sera réalisée pendant l'hiver 2020-2021.

Le montant de la mise en œuvre de cette étude de diagnostic est estimé à 80 000 € HT. Le Président expose le plan de financement prévisionnel de cette opération :

Subvention du Conseil Départemental 50 %
 Subvention du Conseil Régional PACA 30 %
 Autofinancement de l'ASA 20 %
 40 000 € HT
 16 000 € HT

Le conseil syndical valide à l'unanimité cette étude et cette demande de subvention

Appel d'offre

- <u>Marché de modernisation du réseau d'irrigation de Monteux mise en place de</u> canalisations et branchements 5^{ème} Tranche – 3^{ème} phase

Le Président rappelle que par délibération en date du 10 avril 2018, le Conseil syndical a approuvé la poursuite de la modernisation du réseau d'irrigation sur la commune de Monteux par la 5ème Tranche.

Le Président précise que dans ce cadre un appel d'offres a été lancé selon la procédure adaptée au sens de l'article 28 du code des marchés publics afin de poursuivre les travaux de pose de canalisations et de branchements sur le secteur de Monteux - Quartiers Peyriguis, les Blanques, la Plaine, les Marjoraines, le Petit Bravoux.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 10 décembre 2020 et propose de retenir l'offre de l'Entreprise : CISE TP - ZAC Raphaël Garcin - 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON pour un montant de 1 136 966.40€ TTC.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité l'attribution du marché à cette entreprise

Projet de Budget Primitif 2021

Alain Guillaume propose un projet de budget aux syndics. Après débat, il est rappelé que le budget primitif 2021 définitif sera adopté courant janvier 2021.

TARIFS - ORIENTATIONS DE TRAVAIL

Les données INSEE indiquent que sur l'année complète 2020, la hausse des prix à la consommation est de +0.5%.

A cette hausse générale, s'ajoute un certain nombre de dépenses qui seront en augmentation pour 2021 :

- Bien que la masse salariale reste stable, les besoins en formation et en modernisation des méthodes de travail sont importants : logiciel SIG, mise à disposition de la cartographie du réseau aux agents, logiciel de gestion des activités....
 - Le canal est confronté à un vieillissement du réseau gravitaire et sous pression avec des besoins de renouvellement importants qui ne sont pas subventionnés.
 - Diagnostic du tunnel des garrigues avec un besoin de mise en sécurité et consolidement qui peut être très important

L'ensemble des points présentée amène le Conseil syndical à proposer de construire les nouveaux tarifs sur la base d'une augmentation entre 1 et 1,5 % au vu des travaux à prévoir sur le réseau tant gravitaire que sous pression. Ces tarifs seront proposés lors du prochain conseil syndical.

Proposition de prêt bancaire

Le Président expose qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt de 550.000€ pour financer les programmes d'investissement suivants

- Modernisation Monteux 5 Tranche Phase III Montant : 250.000 €

- Extension du réseau commune de Sérignan du Comtat Montant : 300.000€

Après présentation des différentes propositions, le Président indique que la proposition la plus intéressante est celle de la Caisse d'Epargne. Il s'agit d'un prêt à taux fixe dont les caractéristiques sont les suivants :

- Montant 550.000 € - Durée 12 ans Périodicité des échéances Annuelle
 Frais de dossier 500 €
 Taux d'intérêt 0.65 %

Le Conseil Syndical valide la proposition de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 550 000 € suivant les caractéristiques énoncées ci-dessus

Demandes d'occupation du Domaine Public

Le Président indique que l'ASA a reçu 4 demandes d'occupation du domaine public du canal :

- Daniel COURBET SARRIANS (Route des Sablons) AK 31 parcelle privée Demande de busage de la filiole n°12
- David BONNICI CARPENTRAS (Chemin de St Gens) BD 1 parcelle de l'ASA Demande de passage de câble électrique en aérien au-dessus de la piste du canal principal
- André BOUNIAS JONQUIERES (Chemin des Platriers) B 66 parcelle de l'ASA Demande de busage du canal secondaire Saint Jacques
- Mairie de Carpentras (Chemin de la Lègue et Rue Pierre et Marie Curie) CD 43 parcelle de l'ASA

Demande de mise en place d'une surverse pluviale temporaire dans Canal principal

Ces quatre demandes ont été étudiées au préalable par la commission d'occupation du domaine public qui a émis un avis favorable à ces dossiers avec des prescriptions techniques précises pour chaque demande.

Le conseil syndical après en avoir délibéré donne un avis favorable à ces demandes sous réserve du respect des conditions d'autorisation spécifiques décrites précisément dans les conventions d'occupation du domaine public.

Questions diverses

• Renouvellement convention ASA / Fédération départementale de pêche de Vaucluse Le canal de Carpentras est tenu d'effectuer une mise en chômage du canal chaque année qui nécessite une mise à sec de l'ensemble du réseau de canal à ciel ouvert de l'ASA. Cette mise en chômage occasionne chaque année une mortalité des poissons qui se trouvent piégés dans les siphons.

Afin d'éviter cette situation, l'ASA du canal de Carpentras a sollicité la fédération de pêche du Vaucluse conformément à son agrément préfectoral pour réaliser des pêches de sauvegarde. Afin de formaliser l'accord entre les deux structures, il est proposé de renouveler la convention signée en Octobre 2017.

Le président présente le contenu de cette nouvelle convention. La fédération de pêche organisera 5 pêches de sauvetage et assurera le transport des poissons vers des zones favorables pour la survie des poissons. Cette nouvelle convention est établie pour trois années de 2020 à 2022.

Le Canal de Carpentras s'engage à financer le coût de deux opérations de sauvetage sur les cinq prévues.

Le coût de l'intervention de la fédération de pêche est de 2500 € par période de chômage.

Le conseil syndical approuve le contenu de cette nouvelle convention entre l'ASA et la Fédération Départementale de Pêche de Vaucluse établie pour trois ans de 2020 à 2022 ainsi que la participation financière 2500€ par période de chômage.

• Organisation de conseils syndicaux à distance :

Etant donnée le contexte sanitaire lié à la pandémie COVID 19, l'ASA est confrontée à de vraies difficultés d'organisation de ces conseils syndicaux, indispensables pour la bonne marche de l'ASA. En effet, la salle de réunion du Canal est trop petite pour accueillir l'ensemble des 34 membres dans le respect des règles de distanciation.

Les communes n'ont pas, non plus l'autorisation de mettre à disposition leur salle polyvalente.

L'ASA a cependant besoin de poursuivre son activité et faire valider les décisions relevant du Conseil syndical pour remplir sa mission.

Etant donné ce contexte très particulier, le Président propose de donner la possibilité au Conseil syndical de se réunir à distance (consultation écrite, réunion en vision).

Le conseil syndical approuve l'organisation si besoin de conseils syndicaux à distance

Nouveaux locaux :

La commission de syndics qui travaille sur ce projet de nouveaux locaux s'est réunie la 3 décembre. Le bureau d'étude OSTRAKA a présenté les plans à un niveau Avant-Projet Sommaire.

M. Guillaume et Mme PIGNARD doivent rencontrer en Janvier prochain M. le maire de Carpentras ainsi que les services urbanisme pour leur présenter le projet et faire le point avec eux sur la procédure de nouveau PLU engagée par la commune

L'ordre du jour et les questions diverses ayant été épuisés, M. GUILLAUME lève la séance.